

REMARQUES SUR L'ASTRAGALE EN BRONZE DE SUSE *

par BÉATRICE ANDRÉ-SALVINI et SOPHIE DESCAMPS-LEQUIME

Une exposition-dossier organisée au Musée du Louvre autour du modèle d'astragale en bronze découvert en 1901 par Jacques de Morgan a permis d'approfondir l'étude de cet objet exceptionnel, d'origine grecque, mais retrouvé à Suse où il avait été conservé avec soin par les rois perses achéménides¹.

Ce chef-d'œuvre de l'art du bronze présente un intérêt historique unique. Il fit très probablement partie du butin rapporté à Suse par Darius, durant le premier quart du cinquième siècle avant J.-C., après la révolte de l'Ionie racontée par Hérodote ; ou bien par Xerxès². Son histoire témoigne également de l'intérêt culturel et pragmatique porté par les souverains achéménides aux objets étrangers de valeur qu'ils abritèrent dans leurs capitales.

L'osselet de bronze – l'un des plus importants bronzes inscrits grecs encore existants –, est cité abondamment par les historiens du monde classique et par les historiens orientalistes. Son étude reste, pourtant, incomplète.

Sa forme imite minutieusement celle d'un astragale, à l'exception des deux poignées rajoutées : l'une verticale, l'autre horizontale (fig. 1). La face postérieure de l'objet comporte la dépression centrale visible sur ce type d'osselet (fig. 2), la face inférieure est creusée en son centre (fig. 3), les deux petits côtés sont irrégulièrement concaves (fig. 4, 5), et le dessus – presque plat – présente un léger renflement (fig. 6). Il mesure 27,5 cm de hauteur, 39 cm de longueur et 24,5 cm d'épaisseur. Son poids est de 93,700 kg. – avec une marge d'erreur d'environ 10 g. –, à laquelle il faut peut-être ajouter une légère perte de métal ; mais aucune trace de corrosion n'est visible.

Il est massif et fut exécuté selon la technique de la fonte pleine à la cire perdue. Une analyse récente a démontré que les poignées ont été faites dans le même al-

* Ce texte est une version française d'une communication prononcée lors de la « First International Conference on the Ancient Cultural Relations between Iran and West Asia » (Téhéran, 16-18 août 2003) dont les actes n'ont pas paru.

¹ Exposition-dossier *Actualité du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines n°10*, Musée du Louvre, Paris, 12 février – 30 juin 2003, organisée par Béatrice André-Salvini (Département des Antiquités Orientales) et Sophie Descamps-Lequime (Département des Antiquités Grecques, Etrusques et Romaines). L'objet est conservé au Département des Antiquités Orientales du Musée du Louvre (inv. Sb 2719).

² Pour une discussion de la datation, voir particulièrement Klaus Tuchelt, "Die Perserzerstörung von Branchidai-Didyma und ihre Folgen – archäologisch betrachtet", *Archäologischer Anzeiger*, 1988, p. 427-438.



Fig. 1 – Astragale en bronze (face antérieure); Paris, Musée du Louvre, Sb 2719
(© Musée du Louvre/E. Revault).



Fig. 2 – Sb 2719 (face postérieure). (© Réunion des Musées Nationaux).



Fig. 3 – Sb 2719 (face inférieure) (© Musée du Louvre/E. Revault).



Fig. 4 – Sb 2719 (côté droit)
(© Musée du Louvre/E. Revault).



Fig. 5 – Sb 2719 (côté gauche)
(© Musée du Louvre/E. Revault).

liage de métal que le corps de l'objet; mais elles ont vraisemblablement été coulées séparément, puis intégrées dans le modèle de cire et rendues solidaires du corps après la fusion. Les traces de surcoulée sont discernables au niveau des raccords. Des marques de polissage et de travail, visibles notamment dans le creux de la face arrière, peuvent correspondre à des finitions ou à des reprises à froid³.

L'inscription grecque votive, de cinq lignes, qui se développe autour de la poignée supérieure, permet de déterminer son origine, sa datation, et de retracer son histoire jusqu'à son arrivée à Suse et, éventuellement, son usage et son destin dans la capitale perse.

Les lettres furent gravées au ciseau, après la coulée, avec maladresse, ce qui forme un contraste avec la perfection de la facture de l'objet lui-même. Cette négligence, ajoutée à l'usure du bronze, entraîne des difficultés de lecture. Des lettres ont été oubliées par le graveur; il a corrigé ses erreurs sans arriver à effacer ses traits fautifs; enfin, d'autres lettres sont mal formées ou gravées trop légèrement, surtout en fin de lignes, probablement par un mauvais calcul de l'espace disponible.

L'inscription est écrite de façon boustrophédon – les lignes se lisant alternativement de gauche à droite, puis de droite à gauche –, les lettres formant un ruban continu.

Le graveur a vraisemblablement recopié un modèle. Il est difficile d'établir si l'inscription a été écrite sur l'astragale juste après la fonte, pour des raisons techniques ou d'un autre ordre, ou plus tardivement.

Bernard Haussoulier publia le texte en 1905 – en transcription et en traduction, avec des photographies –, dans le tome VII des *Mémoires de la Délégation en Perse* sous le titre "Offrande à Apollon Didyméen"⁴. Il assumait que la provenance de l'objet était le sanctuaire de Didymes, près de Milet, sur la base du nom du dieu Apollon mentionné dans son inscription, et sur la foi de la forme des lettres qui est clairement celle de l'alphabet utilisé dans les cités d'Ionie de la *Dodekapolis*⁵. Cette hypothèse que l'osselet de bronze vienne du *Didymeion*, le sanctuaire oraculaire de Didymes –, qui fut pillé et détruit par les soldats du Grand roi Darius Ier –, reste la plus logique.

Les épigraphistes s'accordent actuellement pour dater l'inscription du troisième quart du sixième siècle avant J.-C.

³ Des analyses furent faites en 2003 au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF), à partir d'échantillons pris sur le corps et sur les poignées de l'objet. Les alliages de tous ces éléments sont rigoureusement identiques. Extrait du rapport de Benoit Mille et David Bourgarit: "L'analyse élémentaire révèle que l'osselet et les deux poignées sont faits à partir d'un même métal, un bronze au plomb renfermant 6,5% d'étain et 11% de plomb en masse. Le cortège d'impuretés est le même pour les trois prélèvements: 1% d'arsenic, 0,3% de fer, 0,15% d'antimoine et 650 ppm de bismuth". La méthode la plus vraisemblable adoptée par le fondeur a consisté à fabriquer un lingot unique d'un poids approximatif, puis à prélever dans le métal en fusion la quantité d'alliage nécessaire pour couler les poignées à part de façon à les insérer dans le modèle de cire, en calculant la masse nécessaire pour arriver au poids voulu.

⁴ Bernard Haussoulier, "Offrande à Apollon Didyméen", dans Jacques de Morgan, *Mémoires de la Délégation en Perse*, VII, 1905, p. 155-165 et pl. XXIX.

⁵ Notamment l'*epsilon* comportant une queue et l'*omega* très ouvert.

Les lectures de Haussoulier furent améliorées par la suite, mais, curieusement, aucun relevé (autographie) complet du texte n'a été publié jusqu'à présent⁶. Nous avons pu l'effectuer récemment (fig. 7), ce qui permet d'améliorer la transcription (fig. 8) et de confirmer plusieurs lectures jusqu'alors restituées ou devinées.



Fig. 6 – Sb 2719 (face supérieure avec l'inscription) (© Musée du Louvre/E. Revault).

La lecture complète de l'inscription est actuellement la suivante:

“Ces beaux objets, dime prélevée sur la récolte, Aristolochos et Thrason les ont consacrés à Apollon. P[a]siklès, le fils de Kydimen[eos] les a coulés”.

Il s'agit donc d'un objet remarquable consacré au dieu – ou plutôt à l'origine de deux ou plusieurs objets –, ainsi que le début du texte semble le suggérer.

L'usage des osselets était répandu dans le monde grec. On les utilisait comme éléments d'un jeu, ou en tant que dés comme moyen de consulter un oracle; ou encore comme offrandes aux divinités⁷. Il n'est donc pas surprenant de trouver un

⁶ Bibliographie: – P. Perdrizet, *Revue des Etudes Grecques* 34, 1921, p. 64-68; – M. Pézard et E. Pottier, *Catalogue des Antiquités de la Susiane*, Paris, 1926, n° 234, p.107; – *Supplementum Epigraphicum Graecum* VII, 9, 1934; – A. Rehm, *Didyma, die Inschriften*, 1958, p. 6-7; L. Robert, *Gnomon* 31, 1959, p. 661; – L.H. Jeffery, *Local scripts of Archaic Greece*, 1961, p. 334; – W. Günther, *Didyma Wegweiser* 15. Die Archaischen Inschriften, p. 3; – *Supplementum Epigraphicum Graecum* 30, 1980, n° 1290; – K. Hitzl, *Die Gewichte griechischer Zeit aus Olympia*, “Olympische Forschungen”, Band 25, 1996, p. 151-153, Tafel 42c; – S. Dalley and A. T. Reyes, “Mesopotamian Contact and Influence in the Greek World. 2. Persia, Alexander and Rome”, in S. Dalley ed., *The Legacy of Mesopotamia*, Oxford University Press, 1998, p. 107 and ill. 49 p. 108; – B. André-Salvini et Sophie Descamps-Lequime, “L'Osselet de Suse: une prise de guerre antique”, plaquette de l'exposition-dossier *Actualité du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines n° 10*, Musée du Louvre, Paris, 2003.

⁷ Voir André-Salvini and Descamps-Lequime, *loc. cit.*, 2003, p. 5-6.

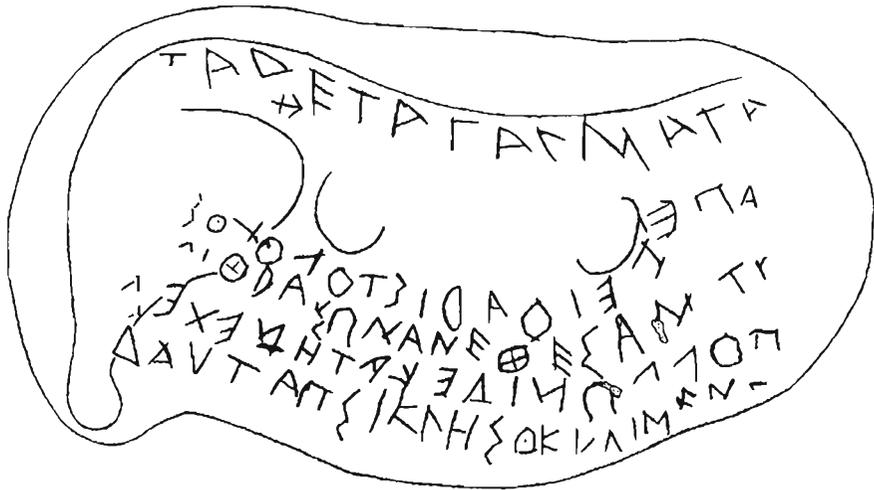


Fig. 7 – Sb 2719, relevé (autographie B. André-Salvini, 2002).

- 1 Τάδε τὰγάλματα
 ← 2 ἀπό λειο Ἀριστόλοχος
 → 3 [κ]αὶ θράσων ἀνέθεσαν τ[ὼ-]
 ← 4 πόλλωνι δεκάτην · ἔχεε
 → 5 δ' αὐτὰ π(α)σικλῆς ὁ Κυδιμεν[]

Fig. 8 – Sb 2719, transcription.

modèle d'osselet consacré à Apollon; mais la taille, le poids de cet astragale de bronze et la présence des deux appendices en forme de poignées, démontrent que la fonction principale, première, de ce lourd osselet, était de servir de poids. Sa poignée verticale le rapproche d'exemplaires du même type, bien que de dimensions plus petites, découverts en Grèce, notamment de deux astragales inscrits trouvés dans le sanctuaire de Zeus à Olympie, qui sont sans conteste des poids. Un anneau est également présent traditionnellement sur les poids importants en forme de lion, d'origine assyrienne, imités puis répandus dans l'empire perse.

La fonction de la seconde poignée, horizontale, s'explique par des raisons pratiques; elle pouvait peut-être aider à déplacer le poids en le faisant glisser, ou à l'attacher dans le temple lorsqu'il ne servait pas⁸. Sa présence peut également témoigner

⁸ A moins que les encoches discernables sous la poignée verticale n'aient été délibérément réalisées pour en faciliter la préhension, ainsi que le suggère Françoise Tallon ; mais le poids ne pouvait guère être soulevé manuellement.

d'une volonté de réaliser le poids-étalon précis requis, lors de la fonte. Le poids de l'objet est en relation étroite avec l'impôt sur la récolte mentionné dans l'inscription. La première phrase doit donc être lue et comprise ainsi: «*Ces beaux objets* (sous entendu: *constituent le poids de la) dîme*». Seul ce poids-astragale a survécu, mais on peut penser que l'autre ou les autres «*beaux objets*» – aujourd'hui disparus –, étaient également des poids de bronze, semblables ou différents par le poids et la forme, permettant d'arriver au poids total de la taxe sur la récolte⁹.



Fig. 9 – Poids en bronze en forme de lion, découvert près de l'astragale, sur le Tell de l'Acropole à Suse. Paris, Musée du Louvre, Sb 2718 (© Musée du Louvre).

L'astragale de bronze fut emporté à Suse, très probablement avec le reste du butin pris par les Perses à Didymes. Selon la description d'Hérodote, ils prirent la «*route royale*» qui va «*de la Mer Ionienne jusqu'au roi*» (*Histoires* V. 50). Il fut découvert par Jacques de Morgan en février 1901¹⁰, dans un contexte peu précis, au cours des fouilles de l'acropole de Suse.

A l'exception du palais, élevé par Darius au nord ouest du site, sur une haute plateforme, et de quelques autres vestiges, les restes architecturaux d'époque achéménide à

⁹ L'osselet a été pesé à nouveau en 2003. Son poids correct avait été donné par Haussoulier; mais, par la suite, des calculs métrologiques ont été effectués à partir d'un poids erroné de 93,07 kg. Voir Hitzl, dans son ouvrage dédiée aux poids d'Olympie: K. Hitzl, *Die Gewichte griechischer Zeit aus Olympia*, "Olympische Forschungen", Band XXV, 1996, p. 151-153. Plusieurs systèmes pondéraux ou monétaires étaient utilisés dans la Grèce antique, mais l'astragale correspond à un multiple de l'étalon de Milet: 6645,39 statères milésiens, soit environ 221,5 mine ou 3½ talents (le statère de Milet vaut 14,1g et la mine environ 413g).

¹⁰ Dans son ouvrage "Histoire et travaux de la Délégation en Perse", 1905, J. de Morgan écrit que la découverte de l'osselet eut lieu en 1899. La même année, Bernard Haussoulier en publie l'inscription (voir *loc. cit.* note 4) et date la trouvaille de février 1901. Cette date fut plus tard confirmée par G. Lampre dans *Mémoires de la Délégation en Perse* VIII, 1905, et ensuite acceptée.

Suse sont peu abondants. Jacques de Morgan trouva les traces d'un épais mur de briques en bordure du Tell de l'Acropole, qui pourrait correspondre aux limites d'un mur d'une citadelle – correspondant peut-être aux vestiges de celle que virent les compagnons d'Alexandre le Grand –, s'étendant sur environ cinq hectares¹¹. A l'intérieur des limites de ce mur et sur les pentes du tell, il trouva des bases de colonnes et quelques objets contemporains de l'Empire perse : cet osselet de bronze, un poids de bronze perse en forme de lion¹² (fig. 9), une tête de griffon en bronze aux yeux autrefois incrustés qui était un élément de décor de meuble, probablement originaire d'Ionie¹³, et de la céramique grecque du Ve siècle avant J.-C.¹⁴. Mais il ne reste rien des grandes constructions évoquées ainsi par Hérodote : "Suse où le Grand Roi fait sa résidence et où sont les dépôts de tous ses trésors; si vous vous emparez de cette ville, vous pouvez dès lors, en toute confiance, le disputer en richesse avec Zeus" (*Histoires* V. 49)¹⁵. Les bâtiments perdus de l'acropole, censés contenir ces trésors, sont également cités, de seconde main, par Strabon (*Géographie* XV.3.21) : «Polyclète dit qu'à Suse chacun des rois a construit pour lui-même une habitation séparée sur l'acropole, ainsi que des trésors et des dépôts pour y déposer des tributs qu'ils lèvent, comme des monuments rappelant leur (bonne) administration». Pour avoir une idée de ces richesses, il suffit de rappeler la somptuosité de certains «cadeaux» royaux, notamment le «platane et la vigne d'or» (*Histoires* VII. 27), offerts par le Lydien Pythius à Darius, ou encore la description de la cour de Xerxès dans le *Livre d'Esther*. Même si ces descriptions sont magnifiées par la légende, ajoutées aux vestiges retrouvés de l'iconographie des palais achéménides, elles suffisent à restituer les trésors de la cour de Perse.

Les Achéménides continuèrent donc la tradition des anciens souverains de Suse qui avaient déjà créé – sur l'acropole – un «lieu du souvenir» pour les monuments étrangers et leurs propres réalisations. C'est probablement Darius lui-même qui déposa le bronze de Didymes sur l'acropole¹⁶.

¹¹ J. de Morgan, "Etat des travaux à Suse en 1904", *Mémoires de la Délégation en Perse* VII, 1905, p. 3 ss. Pour une brève étude de Suse à l'époque achéménide, voir R. Boucharlat, "The Palace and the Royal Achaemenid City: two Case Studies – Pasargadae and Susa", in *The Royal Palace Institution in the First Millennium BC. Regional Development and Cultural Interchange between East and West*, "Monographs of the Danish Institute at Athens", vol. 4, 2001, p. 119-120.

¹² G. Lampre, *Mémoires de la Délégation en Perse* VIII, 1905, p. 171-176, pl. IX (Paris, Musée du Louvre: Sb 2718).

¹³ G. Jéquier, *Mémoires de la Délégation en Perse*, VII, 1905, p. 37, fig. 38. (Paris, Musée du Louvre: Sb 2890).

¹⁴ G. Jéquier, "Travaux de l'hiver 1898-1899", *Mémoires de la Délégation en Perse* I, 1900, p. 116 et pl. V. (Paris, Musée du Louvre, Sb 4133, Sb 4135, Sb 4136, Sb 4151, Sb 4143-4154).

¹⁵ Hérodote. *Histoires*, Livre V, texte établi et traduit par Ph. E. Legrand, Paris, «Les Belles-Lettres», 1946 (6^e tirage 2003), p. 97-98.

¹⁶ P. Amiet pense que l'objet fut gardé par Darius dans son palais. Cf. P. Amiet, *Suse; 6000 ans d'histoire*, Paris, RMN, 1988, p. 132-133: "Le mobilier du palais de Darius fut dispersé dans l'Antiquité; il est probable que deux poids de bronze en faisaient partie, avant d'être déposés sur l'Acropole où ils furent mis au jour". Rémy Boucharlat souligne que l'osselet de bronze fut trouvé hors contexte, et non dans le niveau d'époque achéménide, sur l'Acropole de Suse (voir Klaus Tuchelt, *op. cit.*, 1988, citant R. Boucharlat, p. 429, note 17); mais, dans tous les cas, les informations données par les premiers fouilleurs concernant la profondeur des niveaux dégagés ne sont pas fiables. Il semble cependant assuré que l'astragale fut bien trouvé au cours des fouilles de l'Acropole, près du poids-lion perse en bronze, avec d'autres objets de la même période et d'égale valeur; bien qu'ils furent certainement déplacés de leur lieu d'origine, ils semblent être restés à peu près regroupés.

Pendant toute l'histoire de Suse, ce lieu fut occupé essentiellement par les sanctuaires majeurs dédiés aux grands dieux susiens. Il servait déjà de lieu de dépôt pour le butin des dynasties antérieures, et de «conservatoire» des monuments prestigieux du passé. C'est en ce lieu même, sur une esplanade située devant les temples des dieux Inshushinak et Ninhursag, que le souverain élamite Shutruk-Nahhunte, «roi d'Anshan et de Suse», avait exposé, au XII^e siècle avant J.C., les grands monuments historiques, chefs d'œuvre de l'art des empires et royaumes qui s'étaient succédés en Mésopotamie, après les avoir pillés en Babylonie. Parmi eux, se trouvaient les stèles de justice du roi Hammurabi de Babylone. En exposant en ce lieu saint ces trophées de guerre à côté des monuments susiens, il souhaitait se rattacher à un passé prestigieux et faire de Suse une grande capitale de tradition mésopotamienne, posant sa dynastie comme l'héritière légitime de la dynastie kassite de Babylone à laquelle elle était alliée.

Ces temples ne devaient plus être en usage au temps de Darius. Pourtant, le «Code de Hammurabi» était encore connu et étudié; la stèle des lois du roi ancien de Babylone, érigée sur l'acropole de Suse par Shutruk-Nahhunte était peut-être toujours visible, comme le suggère le colophon d'une copie du code, écrite à l'époque achéménide sur une tablette retrouvée dans la bibliothèque de Sippar en Mésopotamie, mentionnant ce monument et s'y référant comme modèle¹⁷. Les dieux et les rois anciens avaient disparu, mais ce lieu de mémoire gardait, pour la nouvelle dynastie régnant sur un empire beaucoup plus vaste, une valeur symbolique de démonstration de sa réussite politique, de son prestige culturel et d'un souci d'établir une continuité historique. Respectueux du passé et de leurs modèles élamites, babyloniens et assyriens, les rois achéménides, partout où ils étendirent leur règle, respectèrent les coutumes locales. Ils admiraient le savoir-faire des populations qui composaient leur empire et les chefs-d'œuvre réalisés par d'autres civilisations, ainsi que le prouve la charte de fondation du palais de Suse, dans laquelle Darius énumère les peuples qui ont participé à la construction et à la décoration du palais et leur spécificité¹⁸.

Le poids en bronze voué à Apollon, rapporté d'Ionie, ne fut pas refondu mais gardé précieusement. Il représentait le témoignage d'une victoire, un souvenir historique, mais ce n'est pas la seule raison. Un aspect de la politique du Grand Roi était de chercher à rassembler les meilleurs exemplaires des productions de chacun de ses pays. Or c'était un bel objet, de grande valeur. Son inscription, qui livre le nom du fondeur grec, signifie qu'il s'agit d'une œuvre exceptionnelle. C'est aussi un objet symbolique, voué dans un prestigieux sanctuaire, dans la lignée des traditions orientales anciennes auxquelles les rois perses se référaient.

Mais, à toutes ces raisons, s'ajoute le fait qu'il s'agissait d'un poids. Il est en effet possible que le poids étalon de Didymes ait pu être utilisé à Suse pour sa fonction

¹⁷ Voir A. Fadhil, «Der Prolog des Codex Hammurapi in einer Abschrift aus Sippar», in *XXIV^eme Rencontre Assyriologique Internationale, 6-10/VII/1987 Istanbul*, Türk Tarih Kurumu, Ankara, 1998, p. 717-729; D. Charpin, *N.A.B.U.* 2003 n° 4, note 77 p. 87-88.

¹⁸ Un autre exemple illustrant la volonté de collecter les plus belles productions de toutes les régions est illustré par les reliefs de Persépolis sculptés sur l'escalier oriental de la salle d'audiences, montrant la parade de tous les peuples de l'empire apportant cadeaux et tributs au Grand Roi.

pondérale. Il fut trouvé sur l'acropole à proximité immédiate d'un poids de bronze perse, en forme de lion, (fig. 9), d'une valeur-étalon de 121 kg – soit 4 talents (per-se) ayant pour référence une valeur standard babylonienne de environ 30,30 kg. Georges Lampre rapporte qu'il fut "...découvert en février 1901, à 8 m environ de profondeur, dans une sorte de boyau délimité par deux murs en briques crues. Au même niveau et à un mètre de distance au plus, avait été trouvé, la veille, l'osselet en bronze avec dédicace grecque à Apollon Didyméen..."¹⁹. Le poids en forme de lion est également muni d'une poignée de préhension sur le dos, dans la tradition des poids assyriens du VIII^e siècle avant J.-C. retrouvés en Mésopotamie à Nimrud et à Khorsabad²⁰.

D'autres poids importants en forme de lion et surmontés d'une poignée, ont été retrouvés dans plusieurs régions de l'Empire perse²¹. Il paraît certain que ces poids ont été utilisés pour la pesée du tribut dont Darius confia la répartition à une nouvelle administration fiscale. Ce tribut, versé aux satrapes en argent pesé, nécessitait l'existence d'étalons pondéraux fiables. Mais l'introduction des poids perses ne fit pourtant pas disparaître d'autres étalons locaux²².

Un autre élément pourrait renforcer l'hypothèse que le poids de Didymes ait été utilisé à Suse. Sous le début de la première ligne de la dédicace grecque, une marque fut gravée, – plus légèrement et à l'envers par rapport à celle-ci –, postérieurement à l'inscription grecque et donc probablement à Suse: le signe est formé d'un coin et d'une croix (fig. 6). On peut l'interpréter comme un simple signe gravé en référence à l'entrée de l'objet dans le trésor royal susien²³. Ou bien il peut s'agir de deux caractères d'écriture cunéiforme à lire peut-être 10 et 1/2 (?), selon une interprétation déjà formulée par le Père Scheil²⁴.

Il est difficile de lier la signification de cette marque au poids de l'objet ; mais on peut hasarder l'idée qu'elle ait constitué une sorte d'aide-mémoire pour l'administration de Suse, rappelant une correspondance entre les systèmes de poids grec et orientaux. En effet, un papyrus araméen d'Eléphantine en Haute Egypte, fournit une équivalence des étalons perse, grec et babylonien, pour le

¹⁹ Voir note 12. Long: 63 cm, H.30 cm, poids: 121 kg; le poids est daté habituellement du V^eme siècle avant J.-C., parfois même antérieurement.

²⁰ Pour le lion de Khorsabad, voir Botta, *Monument de Ninive*, II, 1849 pl. 151. Poids : 61 kg = 2 talents. Il fut utilisé comme poids. Il est semblable à des lions plus petits de Nimrud portant une inscription araméenne indiquant une utilisation comme poids: voir E. A. Braun-Holzinger, *Figürliche Bronzen aus Mesopotamien*, «Prähistorische Bronzefunde». Abteilung I. Band 4 ; München, 1984, p. 111-113 et Tafel 73.

²¹ L'un fut trouvé à Abydos de l'Hellespont. Poids: 31,808 kg, soit env. 1 talent avec une marge d'erreur d'env. 60 g et une perte de métal par corrosion. L'inscription en araméen date du V^eme siècle avant J.-C. (British Museum, London: E. 32625). Voir T.C. Mitchell, "The Bronze Lion Weight from Abydos", *Iran* XI, 1973, p. 173-175, fig. 1-2.

²² Voir P. Briant, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 426-427.

²³ Haussoulier y voyait une ancre, symbole monétaire des Séleucides, et pensait qu'elle avait été gravée «quand Seleucos Ier devint maître des trésors du grand roi», Haussoulier, 1905, *loc. cit.*, p. 162.

²⁴ Voir Haussoulier, *loc. cit.*, 1905, p. 162.

tribut²⁵. Il est daté de la fin du Ve siècle avant J.-C., mais les valeurs ont dû rester assez stables. Cette équivalence est : 1 *karša* perse = 10 sicles babyloniens = 5 statères grecs. On peut alors émettre l'hypothèse que les nombres 10 et 1/2 aient pu être esquissés comme un aide-mémoire se référant aux deux dernières valeurs.

Le poids a donc pu être utilisé pour vérifier la pesée du tribut en argent venant d'Ionie ou pour toute autre transaction concernant l'Ionie; on sait en effet que la population de Milet fut déportée et qu'elle participa à la construction du palais de Suse²⁶. Il aurait alors été conservé, probablement, dans une sorte de «Pavillon des poids et mesures», avec d'autres étalons, tel le poids-lion de bronze auprès duquel il a été retrouvé, hors de son contexte archéologique, mais peut-être non par accident.

Certains des trésors de Didymes furent plus tard pillés à nouveau, ou détruits après la chute de l'empire perse. Parmi les oeuvres déportées, certaines furent restituées aux Milésiens, comme ce fut le cas pour la statue en bronze de l'Apollon Philésios, œuvre du sculpteur Canachos de Sicyone. Selon Pausanias, elle fut rendue par Séleucos Nicator, l'un des généraux d'Alexandre le Grand²⁷. L'osselet demeura dans la capitale perse et, seul parmi les trésors de l'oracle d'Apollon, il fut sauvé de la destruction.

Béatrice André-Salvini
Département des Antiquités Orientales
Musée du Louvre, Paris

Sophie Descamps-Lequime
Département des Antiquités Grecques,
Etrusques et Romaines
Musée du Louvre, Paris

²⁵ Le papyrus est daté de 402 avant J.-C.; voir E.G. Kraeling, *The Brooklyn Museum Aramaic Papyri*, 1953, n° 12, p. 5s., cité par M.A. Powell "Masse und Gewichte", *RLA*, Band VII 7/8, 1990, p. 511. Pour les poids et mesures, voir aussi P. Briant, *loc. cit.* note 22. Des poids plus petits, en forme de pyramides tronquées et inscrits au nom de Darius furent retrouvés à Suse; d'autres exemples proviennent de Persépolis. Leur poids varie entre 1 *karša* (10 sicles) et 70 *karša* (10 mines); voir M. J. Stève, "Ville royale de Suse VII. Nouveaux mélanges épigraphiques", *MDAI* LIII, Nice, 1987, p. 83-85.

²⁶ Hérodote VI, 19-20: "...Le temple de Didymes, avec son sanctuaire et son lieu de divination, fut pillé et brûlé... Puis, les captifs milésiens furent emmenés à Suse. Le roi Darius ne les maltraita pas davantage, mais il les installa près de la mer appelée Erythrée, dans la ville d'Ampe, où coule le fleuve Tigre, à son embouchure sur la mer" (*Histoires* VI. 19-20). La charte de fondation de Suse dit que le cèdre, apporté de l'ouest, fut transporté via Babylone jusqu'à Suse par des Ioniens; ils vivaient probablement en Babylonie. Les tailleurs de pierre étaient des Ioniens et des Babyloniens. Lors de la construction du palais de Darius, les briques cuites furent également confectionnées par des ouvriers Ioniens.

²⁷ Selon Hérodote, les trésors du Didymeion étaient immenses. Une partie d'entre eux consistaient en dons offerts par Crésus, roi de Lydie: "Et les offrandes de Crésus à l'oracle des Branchides des Milésiens, à ce que l'on m'a dit, sont égaux en poids et en apparence à ceux de Delphes" (Hérodote, I 92).